

REPRESENTATION - ADMINISTRATION DE LA PERSONNE
RAPPORT PERIODIQUE
ART. 499/14, § 1^{er}, C.c.

Administrateur de la personne

Nom, raison sociale :
Prénom :
Domicile ou résidence, siège social:
Tél. :

Personne protégée

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Domicile :
Résidence :

Personne de confiance

(Mentionner « néant » s'il n'y en a pas)

Nom :
Prénom :
Domicile ou résidence :
Tél. :

Administrateur(s) des biens

(Mentionner « néant » s'il n'y en a pas)

Nom, raison sociale :
Prénom :
Domicile ou résidence, siège social :
Nature des relations (famille ou autre) avec la personne protégée :
Tél. :

Nom, raison sociale :
Prénom :
Domicile ou résidence, siège social :
Nature des relations (famille ou autre) avec la personne protégée :
Tél. :

Justice de Paix du :
Ordonnance de désignation du (date) :
N° de rôle :

TRANSMISSION DU RAPPORT

L'administrateur de la personne déclare avoir transmis le un exemplaire du rapport à :

- la personne protégée (**obligatoirement**, sauf dérogation expresse du juge de paix) ;
- la personne de confiance (**obligatoirement** si une personne de confiance a été désignée) ;
- les administrateur(s) des biens (**obligatoirement** si un administrateur des biens a été désigné).

(Biffer la mention inutile)

SIGNATURE ET DECLARATION FINALE

L'administrateur de la personne déclare avoir établi de manière sincère et complète le rapport périodique de l'administration de la personne et avoir informé le juge de paix, la personne protégée et le cas échéant la personne de confiance et l'administrateur des biens de tous les éléments de fait ou concernant sa mission qui doivent être portés à leur connaissance.

L'administrateur de la personne

.....

..... (lieu), le.....(date)(signature)

APPROBATION DU JUGE DE PAIX

le.....(date)(signature)

**REMARQUES OU OBSERVATIONS DONT L'ADMINISTRATEUR DOIT
TENIR COMPTE A L'AVENIR**

.....
.....
.....
.....